



Ouagadougou, le

17 AOUT 2022

Communiqué n°2022-00 08 1 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux de l'Université Joseph KI ZERBO, d'auditeurs pour le Certificat professionnel « Gestions des impacts et des risques liés aux projets et programmes de développement sur le patrimoine culturel GRIPAC-PPD ».

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au **Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS)**, un recrutement d'auditeurs pour le certificat « **Gestions des impacts et des risques liés aux projets et programmes de développement sur le patrimoine culturel GRIPAC-PPD** ». Le projet CEFORGRIS est un Centre interuniversitaire d'enseignement, de formation professionnelle, de recherche et d'expertise en Gestion des risques sociaux, mis en place par l'Université Joseph Ki-Zerbo en partenariat avec l'Université Thomas SANKARA, avec le soutien financier de la Banque mondiale, dans le cadre du programme Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (ACE Impact).

La durée de la formation est de trois (03) semaines et est sanctionnée par un certificat. Le nombre de place est limité à trente (30).

Acquis de la formation

En fin de formation, l'apprenant devrait :

- Avoir une bonne connaissance des risques liés aux patrimoines culturel et naturel ;
- Avoir une bonne connaissance des bonnes pratiques sur la gestion des patrimoines culturel et naturel,
- Comprendre les enjeux environnementaux locaux et généraux contemporains ;
- Comprendre les enjeux sociaux locaux et généraux contemporains ;
- Identifier les parties prenantes du cadre environnemental et social et leurs interrelations ;
- Maitriser le processus d'élaboration des instruments de sauvegarde du patrimoine culturel ;
- Pouvoir évaluer et gérer les risques et effets environnementaux et sociaux ;
- Savoir comment appliquer les mesures de protection et de mise en valeur du patrimoine ;

- Conservateur-restaurateur de Musée
- Agents des Services Touristiques
- Conseiller des services touristiques
- Administrateur du Cinéma et de l'Audiovisuel
- Ingénieur de Cinéma et de l'Audiovisuel
- Assistant en gestion du patrimoine culturel
- Conservateurs d'archives
- Gestionnaires du patrimoine culturel
- Professionnels des ONG et d'associations
- Entrepreneurs culturels
- Professionnels de l'environnement et des Aires protégées
- Officiers de police judiciaire
- Journalistes et communicateurs
- Enseignants de lycées et collèges
- Personnels des sociétés minières et industrielles
- Aménagistes
- Professionnels des collectivités territoriales
- Architectes
- Professionnels du génie civil
- Spécialistes de sauvegarde environnementale et sociale
- Archéologues
- Toute personne intéressée par les questions du patrimoine culturel et de l'environnement

Conditions d'admission

Le recrutement des auditeurs se fera sur la base d'une sélection sur dossier suivi, éventuellement, d'un entretien. Peuvent faire acte de candidature toute personne titulaire d'un BAC ou tout autre diplôme jugé équivalent et disposant de deux (02) ans d'expérience professionnelle pertinente (banque, finance, comptabilité, économie, droit, sociologie, environnement...).

Composition du dossier

- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- Un curriculum vitae daté et signé de deux (3) pages maximum (diplômes, formations complémentaires, expérience professionnelle des deux (02) dernières années) ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;

Les frais de formation sont fixés comme suit :

- résidents pays sans hébergement : Huit cent cinquante mille (800.000) francs CFA ;
- résidents pays avec hébergement : Un million deux mille (1 200 000) francs CFA
- non-résidents : deux millions cinq cent (2 500 000) francs CFA. Les frais du billet, du visa, de l'assurance et du test COVID sont à la charge du participant.

Mode de paiement

Les frais de dossier sont payés sur la plateforme Campus faso à travers les réseaux mobiles (Moov et Orange)

Par contre le paiement des frais de formation se fera par virement bancaire au compte :

Seul le paiement de la totalité des frais de formation donne accès à la formation.

Conditions de bourses

Le Centre d'Excellence Africain CEFORGRIS encourage la mobilité académique régionale et soutient la promotion de la femme. Dans ce sens, 3 bourses partielles seront octroyées à des participantes résidentes et 3 bourses intégrales à des participantes de la sous-région. La bourse intégrale ne couvre pas le billet, le visa, l'assurance et le test COVID

Dépôt des dossiers

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés sur la plateforme CAMPUSFASO (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du jeudi 15 septembre au samedi 15 octobre 2022. Aucun dossier physique n'est recevable.
- La proclamation des résultats interviendra le jeudi 20 octobre 2022
- Les cours débuteront le 1^{er} novembre 2022

NB : le nombre de places est limité à 30.

Sites de formation :

La formation sera organisée simultanément sur les sites suivants :

- Ouagadougou (Burkina Faso)
- Niamey (Niger)
- Cotonou (Bénin)
- Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Dakar (Sénégal)

Lors du dépôt des candidatures, le candidat fait le choix de son site de formation

Durée de la formation

Trois (3) semaines

Pour tout renseignement, prendre attache avec :

YAMEOGO Désiré : ceforgris@ujkz.bf

Dr Natéwindé SAWADOGO, +226 78858943, natewinde.sawadogo@yahoo.fr

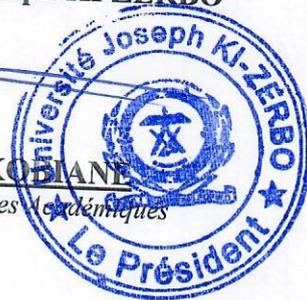
Dr Seindira MAGNINI, +226 71262826, mseindira@yahoo.fr

Site Web : www.cea-ceforgris.org

Le Président de l'Université Joseph KI ZERBO



Pr Jean François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Diffusions :

- CERFOGRIS
- Diffusion générale